

LA MONNAIE DE LA TRAITE NEGRIERE A LA COTE DES ESCLAVES

A. Félix IROKO

Le XVI^e siècle marque le point de départ de la traite négrière à la Côte des Esclaves dans le Golfe du Bénin. Ce commerce triangulaire prit fin au XIX^e siècle. Si les esclaves étaient plus particulièrement recherchés par les négriers européens, ceux-ci en contrepartie cédaient à leurs partenaires noirs des marchandises de toutes sortes parmi lesquelles les cauris jouaient le rôle d'équivalent général.

Les cauris appartiennent à la grande famille des coquillages marins dont le nom scientifique est *cypraea*. Les deux variétés les plus utilisées comme signes monétaires en Afrique Noire en général et plus particulièrement à la Côte des Esclaves durant la période de la traite négrière sont les *cypraea moneta* et la *cypraea annulus*. Gastéropodes marins comme toutes les *Cypraea*, ces deux variétés à usage monétaire proviennent des mers chaudes, plus précisément de l'aire indo-pacifique (1).

Mise à part l'Europe, *Cypraea moneta*, *cypraea annulus* (les deux à la fois ou isolement) ont servi de monnaie sur tous les autres continents, à un moment donné de l'histoire. Si, déjà 3.000 ans avant l'ère chrétienne, elles ont commencé à jouer le rôle d'équivalent général en Chine, il a fallu attendre les environs du X^e siècle après Jésus pour avoir les premiers indices sur leur fonction monétaire en Afrique Subsaharienne où on les voit circuler relativement timidement, jusqu'aux environs du XVI^e siècle (2).

L'âge d'or de la fonction monétaire des cauris en Afrique Occidentale se situe cependant entre le XVI^e et le XIX^e siècles; il correspond ainsi à la période de la traite négrière (3). Les grands navires négriers en ramenaient d'impressionnantes quantités de l'Océan Indien à la Côte des Esclaves obtenus des souverains locaux.

Certes, ces coquillages-monnaies n'étaient pas les seuls objets cédés par les négriers à leurs partenaires africains; il

en existait bien d'autres comme des miroirs, de la verroterie, de l'eau-de-vie, des fusils, des chapeaux, des mouchoirs, des barres de fer (4), etc. Toutefois, les cauris, communément connus sous le nom de bouges (5) tenaient une place capitale dans cette traite. Leur rôle était si primordial qu'aucun négrier à l'époque ne pouvait réaliser ses affaires sans disposer de ces fameux coquillages-monnaies. A. Vallon ne disait-il pas que «ces coquillages sont très recherchés des populations de la Guinée supérieure et de l'intérieur, où tout se traite avec leur aide» (6).

Ceux-ci jouaient alors deux rôles au sein de la traite négrière: ils servaient d'une part, à acquérir des esclaves, et d'autre part à hororer les coutumes, présents obligatoires offerts aux souverains dans le cadre de la traite atlantique (7). C'est que, de façon générale, toutes les couches sociales aiment les cauris - la seule monnaie du pays - à commencer par les rois eux-mêmes. Le lieutenant de Vaisseau A. Vallon qui visita Abomey en 1858, eut à ce sujet une conversation avec Guézo qui lui répondit en ces termes:

«... Vous vous étonnez... que je conserve les cauris comme monnaie du pays, bien que les montagnes du nord de mon royaume produisent de l'or; en voici la raison: personne, pas même un blanc, ne peut contrefaire un cauri, tandis que si je battais monnaie, mon pays serait bientôt inondé de pièces fausses, que nous ne saurions distinguer des bonnes; en outre, avec des cauris, aucun de mes sujets ne s'enrichit sans que j'en sois instruit, il ne saurait où cacher sa fortune et me soustraire le tribut qu'il me doit (8).

La nécessité absolue de la présence des cauris parmi les marchandises de la traite, leur utilité comme signe monétaire extrêmement apprécié de tous les habitants, font que la Côte des Esclaves fut la partie du monde où ces coquillages-monnaies ont été le plus utilisés en tant qu'équivalent général (9).

CONCLUSION

Si les cauris, coquillages marins importés de l'aire indo-pacifique ont joué un grand rôle dans les mercuriales du commerce des esclaves à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest,

leur fonction a été capitale dans la traite atlantique où leur utilité a été soulignée par les témoignages des chroniqueurs européens de l'époque. Nulle part au monde les cauris n'ont joué un rôle aussi prépondérant dans le commerce intercontinental des esclaves. Cette part significative des cauris dans la traite atlantique fournit l'un des éléments de distinction entre cette dernière et la traite arabe plus orientale au sein de laquelle sont curieusement absents ces coquillages. Jamais évoquée, mais loin d'être négligeable, cette différence est fondamentale, nous semble-t-il, entre les deux traites qui ont fait le malheur des Africains.

NOTES

(1) Pour de plus amples renseignements sur les cauris en Afrique Occidentale, lire: IROKO (A.F.): Les cauris en Afrique Occidentale du X^e au XX^e siècle.

Thèse de doctorat d'Etat des Lettres et Sciences Humaines, Centre de Recherches Africaines à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1987, 980 P.

(2) IROKO (A.F.): Op. Cit 1987, 980 P.

(3) IROKO (A.F.): «Cauris et Esclaves en Afrique Occidentale entre le XVI^e et le XIX^e siècles».

In De la Traite à l'Esclavage, T.I, Actes du Colloque International sur la Traite des Noirs, Nantes, 1985. Centre de Recherches sur l'Histoire du Monde Atlantique, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, P.P. 193-204.

(4) BERBAIN (S.): Etudes sur la Traite des Noirs au Golfe de Guinée: le Comptoir Français de Juda (Ouidah) au XVIII^e siècle.
Paris, Librairie Larose, 1942, P.P. 93-125.

(5) Ce nom revient très fréquemment dans les documents français de l'époque, parfois sous la forme de bougies, mais plus rarement.

(6) VALLON (A.): «Le Royaume de Dahomey, Côte Occidentale d'Afrique»

In Revue Maritime et Coloniale, T.II, Août 1861, P. 360.

(7) BERBAIN (S.): Op. Cit. 1942, P.70

(8) VALLON (A.): «Le Royaume de Dahomey...» 1861, P.343

(9) L'on comprend fort bien que les esclaves arrivés au Brésil aient gardé un si bon souvenir du rôle monétaire de ces cauris en Afrique Occidentale qu'ils ont dû à nouveau les utiliser comme intermédiaires dans les échanges dans leur milieu d'accueil.